

La politique néolibérale de l'immigration massive sacrifie des millions de Français

écrit par Durandurand | 9 mars 2016



A lire, pour y puiser là aussi des arguments intéressants, cet article paru sur Agoravox en juin 2015

La politique néolibérale de l'immigration massive sacrifie des millions de Français

Bien qu'affichant le plus souvent des valeurs humanistes, teintées de dogmatisme, les disciples de l'internationalisme et du mondialisme qui prêchent pour l'accueil de tous, caressent parfois des objectifs ou profitent d'effets dont le caractère altruiste n'est pas toujours manifeste. Mais les plus fragiles et isolés d'entre nous paient parfois de leur vie, leur sincère ou supposée générosité.

QUAND LA PÉNURIE DE LOGEMENT TUE

10 millions de personnes seraient, selon le rapport 2015 de La Fondation de l'Abbé Pierre, touchées de près ou de loin, par la crise du logement. 5 millions seraient en situation de fragilité dans leur logement et 3.5 millions non ou mal logées dont 695 000 privées de domicile. La rue a compté en 2014, près d'un demi-millier de morts. Cette crise du logement et de l'insalubrité qui favorise la résurgence de maladies que l'on croyait éradiquées, pourrait tuer de plus en plus.

L'installation de plusieurs centaines de milliers d'immigrés officiels et

clandestins chaque année, exerce une tension continue sur le logement d'urgence, social puis privé.

La saturation du marché locatif participe à une survalorisation de l'ensemble des biens immobiliers. Le déséquilibre entre l'offre et la demande et l'augmentation de rendement du marché locatif ont généré des hausses « sans précédent ».

En dix ou quinze ans, la valeur du patrimoine de nombre de nos concitoyens ou sociétés immobilières a été multiplié par 2 ou 3 voire plus, mais subséquemment, le montant des loyers a explosé et la précarisation de millions d'autres citoyens, s'est accentuée.

Dans le parc privé, le loyer dont charges d'un studio ou d'un deux pièces constitue couramment dans les grandes villes et leur périphérie, 40 à 60 % du smic. Ce « taux d'effort » peut dépasser 70 ou 80 % pour un appartement plus spacieux ou situé à Paris.

Ainsi les défauts de paiement de loyer se multiplient et en 2015, le chiffre des expulsions locatives pourraient approcher 150 000.

Mais dans le parc social des régions en tension, le délai moyen d'attribution d'un logement peut atteindre 10 ou 12 ans. Aussi, travailleurs pauvres, chômeurs et allocataires de minimas sociaux doivent partir toujours plus loin et s'éloignent ainsi davantage de l'emploi.

REGROUPEMENT FAMILIAL

40 ans après sa mise en place, le regroupement familial est-il toujours opportun ? Pour nous forger une opinion, il nous faut plonger au début des années soixante-dix.

Francis Bouygues, premier entrepreneur français en travaux publics et futur acquéreur de TF1 en 1987, réclamait alors, au cours d'une conférence télévisée, le regroupement familial pour la main d'œuvre immigrée.

Décritée en avril 1976 sous la mandature du président de droite Valéry Giscard d'Estaing et du gouvernement du premier ministre Jacques Chirac, cette mesure dont l'objectif était d'installer durablement une population majoritairement originaire du continent africain, a transformé le travailleur migrant qui rentrait chez lui lorsqu'il ne trouvait plus de travail, en immigré rapidement exposé, dès les mois ou les années suivantes, au chômage résultant de la désindustrialisation de la France.

Aussi, on peut se demander pourquoi le décret, cadeau d'un pouvoir politique bienveillant aux grands industriels, n'a pas été abrogé dès le début des années quatre-vingt, au moment la précarité gagnait du terrain.

Dés février 1981, le secrétaire général du Parti Communiste Français, Georges Marchais, tirait la sonnette d'alarme. En voici quelques extraits : « En raison de la présence en France de près de quatre millions et demi de travailleurs immigrés et de membre de leurs familles, la poursuite de l'immigration pose aujourd'hui de graves problèmes », « Il faut arrêter l'immigration, sous peine de jeter de nouveaux travailleurs au chômage », « La crise du logement s'aggrave, les HLM font cruellement défaut et de nombreuses familles françaises ne peuvent y accéder », « Les charges d'aide sociale nécessaires pour les familles immigrés plongées dans la misère deviennent insupportables pour les budgets des communes ». Décédé en 1997, cet homme très charismatique qui s'était prononcé contre la signature du traité de Maastricht et la convention de Schengen, est considéré par beaucoup, comme le dernier grand défenseur de gauche de la classe ouvrière.

Aujourd'hui encore, le faible niveau de ressources mensuelles exigées pour le regroupement familial, accentue la paupérisation de territoires exsangues qui peinent de plus en plus à dispenser les aides sociales vitales et à fournir les logements adéquats. Un demandeur disposant d'un revenu salarié ou non, de 1138 euros mensuel, est en droit d'accueillir 2 à 3 membres de sa famille, 4 ou 5 avec 1252 euros et 6 personnes ou plus s'il dispose de 1365 euros.

IDÉOLOGIE ET OPPORTUNISME POLITIQUE

Le premier Secrétaire du Parti Socialiste François Mitterrand, dès son élection à la présidence de la République en mai 1981, prenait ses distances avec l'électorat ouvrier qui l'avait porté au pouvoir.

Il régularisait 130 000 immigrés, faisait abroger la loi Bonnet de 1980 , relative à la prévention de l'immigration clandestine et créait le titre unique de séjour de dix ans.

La création de SOS racisme et d'autres mouvements communautaires, achevait de faire du PS, un parti plébiscité par les nouveaux électeurs issus de l'immigration.

En 1985, déjà de nombreuses usines fermaient, le nombre de chômeurs et de sans-abri ne cessait d'augmenter. Coluche ouvrait les premiers Restos du cœur et l'Abbé Pierre

créait Emmaüs.

Les gouvernements qui se sont ensuite succédé, sous les présidences de Jacques Chirac, Nicolas Sarkozy et François Hollande, ont poursuivi une même politique de l'immigration, conforme au dogme néolibéral de la mondialisation et de la libre-circulation prônée par l'Union Européenne.

L'acquisition de nouveaux électeurs issus de l'immigration, le versement d'importantes subventions aux nombreuses associations du secteur ainsi que la création annuelle de milliers ou certaines années, de dizaines de milliers d'emplois supplémentaires de fonctionnaires pour accompagner les arrivants, leur allouer des aides, les former, les soigner, éduquer leurs enfants etc., ont souvent répondu à des objectifs électoralistes.

Par ailleurs, il convient d'évoquer la bienveillance des dirigeants politiques envers les acteurs économiques de la grande distribution qui ont ainsi capté une manne financière d'argent public constituée d'allocations octroyées à de nouveaux consommateurs de low-cost souvent pris en charge partiellement ou entièrement par la collectivité ou la connivence avec les groupes industriels qui bien qu'ayant profité d'une concurrence salariale qui a généré stagnation et baisse des salaires, ont néanmoins continué à délocaliser.

TRAHISON DES PARTIS POLITIQUES ET SYNDICATS

6.3 millions de demandeurs d'emploi inscrits à Pole Emploi et 2.5 millions d'allocataires du RSA, 2 millions de 15/29 ans sans emploi, éducation ou formation, 10 millions de personnes touchées par la crise du logement !

Peut-on raisonnablement prétendre que l'accueil de nouveaux migrants constitue un acte généreux et sans conséquences sur les conditions de vie ou de survie des plus fragiles, souvent eux-mêmes issus de l'immigration ?

Certes non. Pourtant, les gouvernements demeurent fidèles à leur idéologie. De même, le Parti Communiste (PCF), le Front de Gauche (FdG), le NPA, Europe écologie les verts (EELV) et des syndicats dont notamment la CGT, s'empêchent dans leurs contradictions en prétendant défendre les intérêts des travailleurs tout en militant pour la libre circulation mondialisée d'une main d'œuvre abondante qui met les ouvriers en concurrence avant de les jeter à la rue. On peut également s'interroger sur le sens du combat d'associations subventionnées plus promptes à se mobiliser

pour des causes médiatisées que pour soutenir des personnes isolées menacées d'expulsion. Accompagnées de personnalité politiques et médiatiques, celles-ci exigent parfois papiers et logement immédiat pour des clandestins fraîchement arrivés mais dont l'attribution de domicile privera sans doute pour longtemps encore, des SDF parfois mineurs ou âgés demandeurs d'un toit depuis des mois, années ou même décennies mais qui, eux continuerons à dormir dans la rue ou des foyers d'urgence.

L'hypocrisie d'une revendication parfois exprimée, de réquisition par la force, de tous les biens publics et privés inoccupés bien qu'ils la sachent irréalisable, relève de la manipulation et s'ajoute à l'irresponsabilité d'un discours récurrent qui, en prêchant pour l'internationalisme et l'égalitarisme, condamne à la rue et à une mort certaine, nombre de nos concitoyens.

Chaque jour, à la suite d'accidents de la vie, des centaines d'entre-nous, victimes d'une incohérence politique dictée par l'idéologie ou l'opportunisme, plus isolés ou plus fragiles que d'autres, viennent grossir le nombre de sans-abri.

QUEL EST LE VRAI COÛT DE L'IMMIGRATION EN FRANCE ?

Selon la monographie publiée par l'association Contribuables associés et discutée à l'Assemblée Nationale, la facture de l'immigration réglée par le contribuable français s'élevait en 2010, à 30.4 milliards d'euros par an. Marine Le Pen estimait ce montant sous-évalué.

A l'opposé, des études rendent hommage à la politique gouvernementale menée depuis 40 ans en déclarant le coût nul ou bénéficiaire mais une enquête à propos du coût de l'immigration, réalisée par Capital peut faire douter de leurs conclusions. Il convient certes de saluer le travail accompli par les vagues d'immigration qui ont aidé à la reconstruction de la France mais peut-être eut-il été cependant plus pertinent de réduire les flux migratoires et de renoncer au projet de regroupement familial dès 1975 soit à la fin de la période dite des 30 glorieuses.

En effet, selon le magazine, qui s'est appuyé sur les calculs de la démographe Michelle Tribalat, les étrangers accueillis sur notre sol depuis le début des années soixante, représenteraient maintenant avec leurs descendants une masse de 10 millions d'habitants soit 15 % de la population française. La France était en 2009, le premier pays d'accueil d'Europe avec 26.6 % (hors clandestins) de l'ensemble des 25/54 ans (13.1 % immigrés et 13.5 % enfants d'immigrés). La proportion d'aides

sociales dans le revenu se situait à 20.4 % pour les résidents originaires du Maghreb, 24.2 % pour ceux du reste de l'Afrique et l'ensemble de la population immigrée occupait le tiers de l'habitat en HLM. Les habitants originaires d'Afrique noire ou du Maghreb étaient presque deux fois plus nombreux à recevoir des allocations chômage que le reste de la population et près de quatre fois plus nombreux à bénéficier de minimas sociaux. Le taux de chômage chez les enfants d'immigrés d'origine non européenne était trois fois plus important.

MAITRISER A NOUVEAU LES FLUX MIGRATOIRES

Il serait juste que l'État recentre ses moyens sur ses populations déjà en difficulté et que le rétablissement des frontières supprimées par l'accord de Schengen, soit envisagé.

Par ailleurs, la diminution de l'immigration et donc la baisse de la demande de logements influencerait sur le montant des loyers. Leur niveau pourrait ainsi, en quelques années, devenir plus supportable. Le pouvoir d'achat progresserait et favoriserait une consommation plus qualitative.

L'Union Européenne a récemment décidé d'imposer à ses états membres, des quotas de migrants originaires du continent africain. Pourtant, un sondage de l'IFOP réalisé pour Valeurs Actuelles, publié le 29 avril 2015, révélait que 68 % des français sont opposés à l'accueil des migrants africains en France et que 71 % sont favorables à une suspension de l'espace Schengen. Mais si l'on considère que le libre-échange et la libre-circulation sont des principes fondateurs de l'Union Européenne, il apparait que pour maitriser à nouveau nos flux migratoires, nous devons d'abord sortir de l'UE.

Francis JOURNOT est membre des associations citoyennes <http://www.international-convention-for-minimum-wage.org>, <http://www.rendez-nous-notre-industrie.com> et <http://www.vetements-made-in-france.com>

<http://www.agoravox.fr/tribune-libre/article/la-politique-neoliberale-de-l-168568>

<http://www.agoravox.fr/tribune-libre/article/la-politique-neoliberale-de-l-168568>